



29, rue Pierre de Coubertin  
86000 POITIERS  
Tél. : 05.49.45.24.34  
aroeven.poitiers@aroeven.fr

Inscription  
Tour Paul Victor de Sèze  
114 rue Georges Bonnac  
33000 BORDEAUX  
Tél. : 05 40 54 70 40

KEROMNES Célyne  
07 81 10 61 92  
N° DDCS : 0860243SV001517  
Réf. : 306  
Du 31 juillet au 11 août 2018

## Les petits moussaillons !

Nous vous remercions d'avoir choisi l'AROEVEN pour les vacances de votre enfant. Voici les informations concernant l'organisation de son séjour.

DEPART	<b>Rendez-vous le mardi 31 juillet 2018 à 10h20</b> Gare SNCF de Bordeaux St Jean – <i>Sous la carte géographique</i> <i>Prévoir le pique-nique du midi</i>
RETOUR	<b>samedi 11 août 2018 à 17h26</b> au même endroit que le départ.



### Correspondance

Si vous souhaitez écrire à votre enfant pendant le séjour, précisez « Groupe AROEVEN »

Attention, le courrier met environ 3 jours pour arriver...

Village au Bord de la Mer

25 Avenue de la Pège

85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ

### Documents indispensables

À retourner à l'AROEVEN (si ce n'est déjà fait)

- La fiche de renseignements
- Un test préalable à la pratique des activités nautiques et aquatiques délivré par un maître-nageur-sauveteur.

**IMPORTANT :** Le solde du séjour est à envoyer, le plus rapidement possible (excepté pour les séjours réglés par des organismes : CE, Département ou autres) à l'AROEVEN

Pour les jeunes qui suivent un traitement médical, joindre une photocopie d'une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

En cas de maladie pendant le séjour, le centre fait l'avance des frais médicaux. Le remboursement sera réclamé à la famille lors de la remise des feuilles de soin.

Pour les bénéficiaires de la CMU (Couverture Maladie Universelle) fournir obligatoirement les photocopies de l'attestation CMU et de l'attestation Carte Vitale concernant l'enfant. Sinon, en cas de maladie, les remboursements seront réclamés à la famille.

# Colo pratique



## Qui va s'occuper de mon enfant ?

Les jeunes sont encadrés par un directeur BAFD (ou équivalent) et son équipe d'animation, dans le respect de la législation en vigueur. Un animateur «assistant sanitaire» veille à la santé et à l'hygiène des jeunes.



## Qui conduit les activités ?

Les activités sportives nécessitant un encadrement spécialisé sont menées par des animateurs diplômés Brevet d'Etat, Brevet Fédéral ou par des animateurs qualifiés. Pour certaines activités artistiques et culturelles, l'AROEVEN fait appel à des spécialistes.



## Sur quels critères sont choisis les hébergements ?

Les structures que nous utilisons sont conformes aux règles en vigueur concernant l'accueil de mineurs (nombre de jeunes par chambre, couchage individuel, non-mixité des chambres, présence d'une infirmerie...). Pour les séjours itinérants les jeunes sont hébergés en camping, offrant le confort et l'hygiène nécessaires à l'accueil collectif de mineurs.



## Que mangera mon enfant ?

Petit-déjeuner, déjeuner, goûter et dîner sont inclus. Dans la mesure du possible, nous tenons compte de tout régime alimentaire signalé au préalable. A l'étranger, les menus intègrent les spécificités locales (produits, composition, horaires...). En camping, le groupe de jeunes participe à l'élaboration des menus, à l'achat des denrées et à la préparation des repas.



## Et si mon enfant est malade ?

En cas de maladie ou d'accident, l'AROEVEN fait l'avance des frais médicaux et le responsable du jeune s'engage à lui rembourser sur facture dès le retour du séjour. La feuille de soins sera délivrée en échange de ce paiement.



## Le linge sera-t-il lavé ?

Lorsque la durée du séjour est supérieure à 07 jours, le linge est lavé. En camping, les adolescents assurent eux-mêmes l'entretien de leur linge avec les conseils d'un animateur.



## Comment aurai-je des nouvelles de mon enfant

Les coordonnées du centre ou du directeur figure sur la première page ; merci de ne les utiliser qu'en cas d'urgence aux heures des repas. Nous vous invitons davantage à écrire à votre enfant et à lui fournir papier et enveloppes libellées (adresse des parents, grands-parents...) et timbrées. Recevoir une carte fait tellement plaisir !



## Mon enfant pourra-t-il garder son téléphone portable ?

Pour les adolescents, l'usage du portable est toléré en dehors des heures d'activités et des temps de vie collective. Les horaires d'utilisation seront communiqués aux jeunes par l'équipe d'animation. Nous demandons aux familles comme aux jeunes de respecter les horaires définis et de limiter leurs appels au strict minimum pour ne pas perturber la vie du séjour. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'un téléphone portable. L'encadrement ne pourra prendre la responsabilité de conserver les téléphones des jeunes.



## Combien devrai-je lui donner d'argent de poche ?

Pour acheter cartes postales ou souvenirs, prévoyez une somme raisonnable et adaptée à l'âge de votre enfant et à la durée de son séjour. Mettez l'argent dans une enveloppe avec son nom et le montant. S'il a moins de 12 ans, un animateur référent en aura la responsabilité durant le séjour. En fonction du responsable du séjour, les plus de 12 ans auront la possibilité de conserver leur argent de poche ou de le confier à un animateur. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'argent n'ayant pas été placé sous la responsabilité d'un adulte.



## Mon enfant pourra-t-il emporter son lecteur MP3 ou sa console de jeux ?

Un centre de vacances n'est pas un lieu approprié pour amener objets ou vêtements de valeurs. Laissez-les plutôt à la maison, votre enfant aura plaisir à les retrouver en rentrant. L'AROEVEN décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation d'objets personnels durant le séjour.



## Quelles seront ses obligations ?

En tant que membre d'un groupe, chaque jeune aura des droits et des devoirs. Le respect de la différence, du rythme de chacun, la solidarité et la tolérance devront guider ses comportements. Les règles de vie seront définies et exposées en début de séjour avec les jeunes et tous devront participer aux tâches inhérentes à la vie en collectivité. Les comportements répréhensibles (vol, violence verbale ou physique, consommations de drogue ou d'alcool...) engendrent des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi du séjour, aux frais du responsable de l'enfant.



## Mon enfant sera-t-il seul parfois ?

Lors de sorties en ville ou de temps libres, les adolescents ont la possibilité de circuler dans un périmètre et un temps délimités au préalable avec l'équipe d'encadrement, par groupe de 3 minimum, sans être accompagnés d'un animateur.

Bonjour à toi,

Tu vas bientôt découvrir la région de la Vendée où tu as choisi de passer tes vacances du 31 juillet au 11 Août 2018. L'équipe d'animation est prête à t'accueillir dans la bonne humeur et te faire vivre des vacances dynamiques et éducatives durant cette aventure.

Nous allons nous installer au centre de vacances « Le Village au Bord de la mer » de Saint Hilaire de Riez. De nombreuses activités te seront proposées, telles que le char à voile, le kayak, une journée au Puy du Fou, des jeux de plage, de la pêche à pied, la visite du port et de l'aquarium le 7eme continent, de la baignade, le tout agrémenté de jeux divers, de veillées, de spectacles... Ta participation ainsi que tes idées seront essentiels pour la bonne ambiance du séjour.

L'hébergement se fera en en centre de vacances en chambres de 8 lits, nous devons nous organiser pour assurer la vie en collectivité (repas, rangement, douches...)

La vie en collectivité implique une participation active de chacun et l'adhésion à quelques règles de vie... comme :

- Les règles de vie interne et externe à notre groupe,
- Le respect des horaires (repas, activités, sorties),
- La gestion de son rythme et de son temps,
- La répartition des tâches quotidiennes.

Le rôle de l'équipe pendant le séjour sera de faire vivre l'aventure au groupe en toute sécurité. La sécurité c'est aussi la préparation des étapes avec toi, le respect de l'environnement, de la nature, d'autrui, de la tolérance. L'équipe se propose de te faire vivre l'aventure sur le séjour dans la décontraction, nous espérons que tu participes le plus possible à l'élaboration de tes vacances.

Nous comptons sur toi, sur ton dynamisme et ta bonne humeur.

A très bientôt pour cette aventure.

L'équipe d'animation

# TROUSSEAU pour le sac (et pas valise)



Nom et prénom du jeune : .....

- ▶ Pour faciliter le chargement de l'autocar (ou minibus) et les déplacements, votre sac devra être le moins encombrant et le plus léger possible.
- ▶ La liste de ce trousseau doit tenir dans un seul sac mis à part le duvet et le tapis de sol. (une lessive sera faite à mi-séjour)
- ▶ Les vêtements devront être marqués au nom du jeune

LISTE	Conseillé	Quantité	
		Dans le sac	
		Au départ	Au retour
<b>Linge de corps</b>			
Tee-shirts	6	à remplir par les parents	à remplir par 1 animateur ou par le jeune
Slips ou culottes	8		
Polos ou sous-pulls			
Chaussettes	8		
Pyjamas	2		
Alèse (si besoin)			
<b>Vêtements</b>			
Pull, sweat ou polaire	2		
Pantalons (jeans ou autre)	2		
Robe ou jupe / Shorts ou bermudas	3		
Jogging ou tenue de sport	1		
Bob, casquette ou chapeau <b>Obligatoire</b>	1		
Coupe-vent imperméable	1		
<b>Paires de chaussures</b>			
Tennis ou baskets	1		
Tongs	1		
Chaussures de marche			
Bottes			
Chaussons ou pantoufles			
<b>Toilette</b>			
Serviettes et gants de toilette	1		
Brosse à dents et dentifrice	1		
Savon et shampoing	1		
Peigne ou brosse à cheveux	1		
Paquet de mouchoirs en papier	En nombre suffisant		
Crème anti-moustique	1		
Crème solaire - <b>Obligatoire</b>	1		

LISTE	Conseillé	Quantité	
		Dans le sac	
		Au départ	Au retour
<b>Rangement - Divers</b>			
Sac pour le linge sale	1	à remplir par les parents	à remplir par 1 animateur ou par le jeune
Livres, petits jeux de société, cartes			
Petit sac à dos de voyage - <b>Obligatoire</b>	1		
Papier + enveloppes timbrées			
Lampe de poche + pile	1		
Serviette de table			
Lunettes de soleil - <b>Obligatoire</b>	1		
Gourde	1		
<b>Pour le couchage</b>			
Duvet			
Drap housse 1 personne			
1 taie d'oreiller			
<b>Pour la baignade</b>			
Serviette de bain	1		
Maillot de bain (au moins 1 slip de bain pour les garçons)	1		
Bonnet de bain	1		
<b>Activités</b>			
Paire de tennis pouvant aller dans l'eau	1		

Les vêtements et objets oubliés et récupérés par l'équipe d'animation à la fin du séjour resteront en dépôt à l'AROEVEN pendant 30 jours. Passé ce délai, ils seront donnés à des associations caritatives.